





DEPECHE TELEGRAPHIQUES

CANADA

Sir A. P. Caron

WINNIPEG 21—Le ministre de la milice actuellement en voyage, sera à son retour des côtes du Pacifique, rencontré par le général Middleton à l'aéroport de Winnipeg. Caron un banquet sous les auspices du parti conservateur.

Chemin de fer Canadien du Pacifique WINNIPEG 21—Le chemin de fer canadien du Pacifique a été fermé pendant deux semaines des excursions vers l'Est.

WINNIPEG 21—La magnifique hôtel du chemin de fer du Pacifique a Banff sera ouvert, cette semaine.

WINNIPEG 21—Il est construit durant la dernière saison, à Calgary, des édifices formant une somme de \$270,000.

Don

TORONTO, 21—L'honorable John Macdonald a fait un don de \$10,000 pour l'établissement d'un nouvel hôpital ici. Le fonds principal devra s'élever \$150,000.

Banque Centrale

TORONTO, 21—La Banque centrale reprendra ses affaires immédiatement. Il est attendu, cependant, qu'elle sera en liquidation.

La confiance du public est retable vis-à-vis les autres banques.

Décès

QUEBEC, 21—Une lettre de décès annonce la mort de l'homme de loi Sauvage ex-membre du conseil législatif.

Accident

QUEBEC, 21—On a reçu ici la nouvelle que le conducteur d'un train sur le chemin de fer Intercolonial de Saguenay a été tué par un train de marchandises qui s'est écrasé sur la Rivière du Loup, et fut tué, vendredi ou samedi dernier. Le non de l'informé n'est pas transmis.

Affaire Sheppard

TORONTO 21—Le juge Rose a refusé de demander M. Heaslet, de Montréal, pour donner cautionnement au sujet des frais dans la poursuite tendant à enjoindre au magistrat de police de Toronto de signer le mandat d'arrestation contre Sheppard.

La commission du travail

QUEBEC, 21—M. P. Kirwin, qui, depuis nombre d'années, a été à l'emploi de M.M. Allan, Bae et Co., a été nommé membre de la commission du travail, pour prendre les intérêts des chevaliers du travail et de la société des employés de navires de cette ville. M. Kirwin avait d'autres qui seront nommés par ailleurs, en quelques jours, pour Toronto et Hamilton. Le mandat de prendre part aux travaux de la commission.

Commission du travail

TORONTO 21—La nouvelle commission du travail commencera ses travaux ici, mercredi prochain.

Larme du salut

QUEBEC, 21—Il y a eu encore une autre décharge entre des gamins et des membres de l'Armée du Salut, à Saguenay, sur un chemin témoin de ce qui s'est passé, à l'intention de porter cette question devant le conseil de la ville à sa prochaine séance, dans le but de prohiber les processions de l'Armée du Salut.

Mort accidentelle

KINGSTON 21—Un soldat nommé David Ferguson, âgé de 21 ans, a été tué sur le chemin de fer du Grand Tronc, samedi après-midi. Il n'avait pas entendu le sifflet de la locomotive et s'est précipité sur les rails, mais le motard avait expiré avant que son corps ne soit touché par la locomotive. Les blessures lui furent infligées à la tête; il fut enterré à l'hôpital de Kingston.

Améliorations

LACOLLE 21—A la dernière séance du conseil municipal de Lacolle, la question de l'adresser au conseil de l'Anglophone pour effectuer l'ouvrage nécessaire dans la rivière Lacolle a été prise en considération. Par le conseil de la ville, il sera rendu cultivable une grande quantité de terre, qui est maintenant submergée à chaque printemps. On a également voté de Québec le printemps dernier, pour inspecter les lieux et faire un rapport, mais rien n'a encore été fait.

Compagnie nouvelle

QUEBEC, 21—Des lettres patentes ont été octroyées pour constituer un nouveau établissement de commerce général de fermetures. Le capital est de \$100,000 en 1,000 parts de \$100 chacune.

La Quarantaine

QUEBEC, 21—L'établissement de la quarantaine à la Grande Île a été fermé pour la saison et les officiers sont retournés en ville aujourd'hui. Les charlots ont été boueuses dans la rivière ont été retirées.

Nomination

QUEBEC, 21—M. W. G. Wartelle a été nommé pour constituer un nouveau établissement de commerce général de fermetures. Le capital est de \$100,000 en 1,000 parts de \$100 chacune.

Le chemin de fer de Témiscouata

QUEBEC, 21—M. L. P. Pelletier ne s'oppose plus au rachat de la ligne de Témiscouata, à la condition que le gouvernement nomme un commissaire pour recevoir l'argent et le distribuer suivant les besoins de construction.

Victorie

VICTORIA, N. E., 22—M. McDonald, le candidat conservateur, est élu dans le comté de Victoria. Il a obtenu 52,000 voix contre 48,000 de son adversaire M. Campbell. Le vote a été compté par le juge de paix M. Campbell.

Banque nationale

QUEBEC, 21—Il y aura beaucoup d'intérêt à l'assemblée de la banque Nationale, mercredi prochain. Un certain nombre des actionnaires ont demandé que le capital de 25 pour cent dans une autre partie représentant \$202,450 qui elle consentira à une réduction lorsqu'une réforme complète de l'administration de la banque aura été définie. Comme résultat de ceci, l'honorable L. Thibault, président, et l'honorable M. Garneau et M. Urie Tessier, directeurs, sont des démissionnaires, aujourd'hui, furent remplacés par M. T. Ledroit, comme président, et M.M. Blouin et Panchaud, comme directeurs. Quoique l'honorable M. Thibault ait résigné comme président, il restera membre du bureau pendant six mois.

ETATS-UNIS

Tempête

MILWAUKEE, 21—Une tempête de neige a fortement veillé aujourd'hui sur les lacs; la violence du vent obligea un grand nombre de voyageurs de se mettre en route.

Dynamite

FREEDPORT, Ill., 21—Hier matin, comme le portier de l'église méthodiste balayait le porche de l'église, il découvrit une bombe de dynamite placée de telle sorte qu'il s'allait ouvrir la porte comme à l'ordinaire, elle aurait fait explosion.

Collisions

VIENNE, 21—Hier après-midi, à quatre milles au nord-est de la ville sur le chemin de fer de la ligne de la capitale, deux trains de fret sont venus en collision. Les deux trains ont été détruits et huit personnes ont été tuées. Des familles entières étaient sans abri hier pendant la nuit et comme le temps était très froid il y eut beaucoup de souffrances.

Désastres

SAINT-LOUIS, 21—Des dépêches de Grandville importante de la principale partie du comté de Newton annonçant que, hier après-midi et dans la nuit, une centaine de maisons formant l'une des places les plus commerciales de la ville, ont été incendiées. Des familles entières étaient sans abri hier pendant la nuit et comme le temps était très froid il y eut beaucoup de souffrances.

Incendie

YORK, Neb., 21—Sept magasins de cette ville ont été détruits hier par un incendie; pertes \$100,000.

Mort de froid

WANKHAN, Ill., 21—W. D. Welch, commis-voyager, qui était allé à la classe de la nuit, est mort de froid samedi, dans sa chaudière.

Le cirque Barnum

BOSTON, 21—Une dépêche spéciale de Bridgeport Conn., annonce que la batisse principale de l'immense cirque de Barnum et Bailey, a été réduite en cendres hier matin. Vers 10.30 hrs une alarme fut sonnée et le cirque fut évacué. Les propriétaires ont tenté de sauver les animaux, mais ils ont été tués par les flammes. Le cirque est parti pour l'Inde.

La première nouvelle du feu fut donnée par un témoin qui vit les flammes et qui semblait réaliser le danger, les éléments cherchant à briser leurs chaînes; à bien peu de temps les flammes se propagèrent d'un bout à l'autre de l'immense édifice. Six gardiens étaient employés sur le terrain et ils ont été tués. Les pertes totales ont été évaluées à \$1,000,000.

Les flammes se sont propagées avec tant de rapidité que les efforts des pompiers ont été inutiles. Les incendies ont été dirigés sur les bâtiments voisins et ils ont réussi à sauver. Les pertes totales ont été évaluées à \$1,000,000.

BRIDGEPORT, Conn., 21—A midi, la plupart des éléphants avaient été capturés. Les sapeurs ont aussi été repris, mais ils ont été tués. Les incendies ont été dirigés sur les bâtiments voisins et ils ont réussi à sauver. Les pertes totales ont été évaluées à \$1,000,000.

CHICAGO 21—La lettre suivante a été laissée par l'anarchiste Engel exécuté exécuté à Chicago.

"Je suis vué par les intelligents jurés à mourir comme un criminel. Je proteste contre le verdict. J'en appelle à tous ceux qui ont conscience et qui ont le sens commun. Je suis vué par les intelligents jurés à mourir comme un criminel. Je proteste contre le verdict. J'en appelle à tous ceux qui ont conscience et qui ont le sens commun.

PARIS, 21—M. Grévy dans une entrevue ce matin, dit qu'il laissera à M. Clemenceau le soin de décider si le gouvernement doit se démettre ou non. M. Grévy a dit qu'il ne se démettra pas.

PARIS, 21—M. Clemenceau est en entrevue avec le président Grévy ce matin et il a dit qu'il ne se démettra pas.

PARIS, 21—M. Clemenceau est en entrevue avec le président Grévy ce matin et il a dit qu'il ne se démettra pas.

PARIS, 21—M. Clemenceau est en entrevue avec le président Grévy ce matin et il a dit qu'il ne se démettra pas.

PARIS, 21—M. Clemenceau est en entrevue avec le président Grévy ce matin et il a dit qu'il ne se démettra pas.

PARIS, 21—M. Clemenceau est en entrevue avec le président Grévy ce matin et il a dit qu'il ne se démettra pas.

PARIS, 21—M. Clemenceau est en entrevue avec le président Grévy ce matin et il a dit qu'il ne se démettra pas.

PARIS, 21—M. Clemenceau est en entrevue avec le président Grévy ce matin et il a dit qu'il ne se démettra pas.

PARIS, 21—M. Clemenceau est en entrevue avec le président Grévy ce matin et il a dit qu'il ne se démettra pas.

PARIS, 21—M. Clemenceau est en entrevue avec le président Grévy ce matin et il a dit qu'il ne se démettra pas.

PARIS, 21—M. Clemenceau est en entrevue avec le président Grévy ce matin et il a dit qu'il ne se démettra pas.

PARIS, 21—M. Clemenceau est en entrevue avec le président Grévy ce matin et il a dit qu'il ne se démettra pas.

PARIS, 21—M. Clemenceau est en entrevue avec le président Grévy ce matin et il a dit qu'il ne se démettra pas.

PARIS, 21—M. Clemenceau est en entrevue avec le président Grévy ce matin et il a dit qu'il ne se démettra pas.

PARIS, 21—M. Clemenceau est en entrevue avec le président Grévy ce matin et il a dit qu'il ne se démettra pas.

PARIS, 21—M. Clemenceau est en entrevue avec le président Grévy ce matin et il a dit qu'il ne se démettra pas.

PARIS, 21—M. Clemenceau est en entrevue avec le président Grévy ce matin et il a dit qu'il ne se démettra pas.

PARIS, 21—M. Clemenceau est en entrevue avec le président Grévy ce matin et il a dit qu'il ne se démettra pas.

PARIS, 21—M. Clemenceau est en entrevue avec le président Grévy ce matin et il a dit qu'il ne se démettra pas.

PARIS, 21—M. Clemenceau est en entrevue avec le président Grévy ce matin et il a dit qu'il ne se démettra pas.

PARIS, 21—M. Clemenceau est en entrevue avec le président Grévy ce matin et il a dit qu'il ne se démettra pas.

PARIS, 21—M. Clemenceau est en entrevue avec le président Grévy ce matin et il a dit qu'il ne se démettra pas.

Explications

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL à Rome. Le correspondant du Caron à Rome dit que le cardinal Gibbons a envoyé à la Propagande d'autres documents relatifs aux Chevaliers du Travail, mais qu'il n'a pas encore reçu de réponse. Il a dit qu'il n'a pas encore reçu de réponse.

Méux

BERLIN 21—Il y a eu une telle amélioration dans la condition du prince héritier que le docteur a dit qu'il est maintenant prêt à retourner à la suite du malade.

Compagnie de la Baie d'Hudson

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL à Rome. Le correspondant du Caron à Rome dit que le cardinal Gibbons a envoyé à la Propagande d'autres documents relatifs aux Chevaliers du Travail, mais qu'il n'a pas encore reçu de réponse.

Stock canadien

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL à Rome. Le correspondant du Caron à Rome dit que le cardinal Gibbons a envoyé à la Propagande d'autres documents relatifs aux Chevaliers du Travail, mais qu'il n'a pas encore reçu de réponse.

Accident du "Scholten"

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL à Rome. Le correspondant du Caron à Rome dit que le cardinal Gibbons a envoyé à la Propagande d'autres documents relatifs aux Chevaliers du Travail, mais qu'il n'a pas encore reçu de réponse.

Le Reichstag

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL à Rome. Le correspondant du Caron à Rome dit que le cardinal Gibbons a envoyé à la Propagande d'autres documents relatifs aux Chevaliers du Travail, mais qu'il n'a pas encore reçu de réponse.

En bas d'un pont

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL à Rome. Le correspondant du Caron à Rome dit que le cardinal Gibbons a envoyé à la Propagande d'autres documents relatifs aux Chevaliers du Travail, mais qu'il n'a pas encore reçu de réponse.

En bas d'un pont

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL à Rome. Le correspondant du Caron à Rome dit que le cardinal Gibbons a envoyé à la Propagande d'autres documents relatifs aux Chevaliers du Travail, mais qu'il n'a pas encore reçu de réponse.

En bas d'un pont

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL à Rome. Le correspondant du Caron à Rome dit que le cardinal Gibbons a envoyé à la Propagande d'autres documents relatifs aux Chevaliers du Travail, mais qu'il n'a pas encore reçu de réponse.

En bas d'un pont

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL à Rome. Le correspondant du Caron à Rome dit que le cardinal Gibbons a envoyé à la Propagande d'autres documents relatifs aux Chevaliers du Travail, mais qu'il n'a pas encore reçu de réponse.

En bas d'un pont

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL à Rome. Le correspondant du Caron à Rome dit que le cardinal Gibbons a envoyé à la Propagande d'autres documents relatifs aux Chevaliers du Travail, mais qu'il n'a pas encore reçu de réponse.

En bas d'un pont

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL à Rome. Le correspondant du Caron à Rome dit que le cardinal Gibbons a envoyé à la Propagande d'autres documents relatifs aux Chevaliers du Travail, mais qu'il n'a pas encore reçu de réponse.

En bas d'un pont

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL à Rome. Le correspondant du Caron à Rome dit que le cardinal Gibbons a envoyé à la Propagande d'autres documents relatifs aux Chevaliers du Travail, mais qu'il n'a pas encore reçu de réponse.

En bas d'un pont

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL à Rome. Le correspondant du Caron à Rome dit que le cardinal Gibbons a envoyé à la Propagande d'autres documents relatifs aux Chevaliers du Travail, mais qu'il n'a pas encore reçu de réponse.

En bas d'un pont

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL à Rome. Le correspondant du Caron à Rome dit que le cardinal Gibbons a envoyé à la Propagande d'autres documents relatifs aux Chevaliers du Travail, mais qu'il n'a pas encore reçu de réponse.

En bas d'un pont

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL à Rome. Le correspondant du Caron à Rome dit que le cardinal Gibbons a envoyé à la Propagande d'autres documents relatifs aux Chevaliers du Travail, mais qu'il n'a pas encore reçu de réponse.

En bas d'un pont

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL à Rome. Le correspondant du Caron à Rome dit que le cardinal Gibbons a envoyé à la Propagande d'autres documents relatifs aux Chevaliers du Travail, mais qu'il n'a pas encore reçu de réponse.

En bas d'un pont

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL à Rome. Le correspondant du Caron à Rome dit que le cardinal Gibbons a envoyé à la Propagande d'autres documents relatifs aux Chevaliers du Travail, mais qu'il n'a pas encore reçu de réponse.

En bas d'un pont

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL à Rome. Le correspondant du Caron à Rome dit que le cardinal Gibbons a envoyé à la Propagande d'autres documents relatifs aux Chevaliers du Travail, mais qu'il n'a pas encore reçu de réponse.

En bas d'un pont

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL à Rome. Le correspondant du Caron à Rome dit que le cardinal Gibbons a envoyé à la Propagande d'autres documents relatifs aux Chevaliers du Travail, mais qu'il n'a pas encore reçu de réponse.

En bas d'un pont

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL à Rome. Le correspondant du Caron à Rome dit que le cardinal Gibbons a envoyé à la Propagande d'autres documents relatifs aux Chevaliers du Travail, mais qu'il n'a pas encore reçu de réponse.

En bas d'un pont

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL à Rome. Le correspondant du Caron à Rome dit que le cardinal Gibbons a envoyé à la Propagande d'autres documents relatifs aux Chevaliers du Travail, mais qu'il n'a pas encore reçu de réponse.

En bas d'un pont

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL à Rome. Le correspondant du Caron à Rome dit que le cardinal Gibbons a envoyé à la Propagande d'autres documents relatifs aux Chevaliers du Travail, mais qu'il n'a pas encore reçu de réponse.

En bas d'un pont

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL à Rome. Le correspondant du Caron à Rome dit que le cardinal Gibbons a envoyé à la Propagande d'autres documents relatifs aux Chevaliers du Travail, mais qu'il n'a pas encore reçu de réponse.

En bas d'un pont

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL à Rome. Le correspondant du Caron à Rome dit que le cardinal Gibbons a envoyé à la Propagande d'autres documents relatifs aux Chevaliers du Travail, mais qu'il n'a pas encore reçu de réponse.

En bas d'un pont

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL à Rome. Le correspondant du Caron à Rome dit que le cardinal Gibbons a envoyé à la Propagande d'autres documents relatifs aux Chevaliers du Travail, mais qu'il n'a pas encore reçu de réponse.

Cour du Banc de la Reine

Montréal, 21 novembre 1887. Présidence de Son Honneur le juge en chef sir A. A. Dorion. M. M. R. Lafontaine et J. N. Greenhalgh ont comparu à la cour.

Après avoir entendu les plaidoiries de M. R. Lafontaine et de M. Greenhalgh, le juge en chef a rendu son verdict en faveur de M. R. Lafontaine.

Le demandeur a été condamné à payer au défendeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de procédure.

Le juge en chef a également rendu un verdict en faveur de M. R. Lafontaine dans une autre affaire.

Le demandeur a été condamné à payer au défendeur la somme de \$5,000, plus les intérêts et les frais de procédure.

Le juge en chef a également rendu un verdict en faveur de M. R. Lafontaine dans une autre affaire.

Le demandeur a été condamné à payer au défendeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de procédure.

Le juge en chef a également rendu un verdict en faveur de M. R. Lafontaine dans une autre affaire.

Le demandeur a été condamné à payer au défendeur la somme de \$5,000, plus les intérêts et les frais de procédure.

Le juge en chef a également rendu un verdict en faveur de M. R. Lafontaine dans une autre affaire.

Le demandeur a été condamné à payer au défendeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de procédure.

Le juge en chef a également rendu un verdict en faveur de M. R. Lafontaine dans une autre affaire.

Le demandeur a été condamné à payer au défendeur la somme de \$5,000, plus les intérêts et les frais de procédure.

Le juge en chef a également rendu un verdict en faveur de M. R. Lafontaine dans une autre affaire.

Le demandeur a été condamné à payer au défendeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de procédure.

Le juge en chef a également rendu un verdict en faveur de M. R. Lafontaine dans une autre affaire.

Le demandeur a été condamné à payer au défendeur la somme de \$5,000, plus les intérêts et les frais de procédure.

Le juge en chef a également rendu un verdict en faveur de M. R. Lafontaine dans une autre affaire.

Le demandeur a été condamné à payer au défendeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de procédure.

Le juge en chef a également rendu un verdict en faveur de M. R. Lafontaine dans une autre affaire.

Le demandeur a été condamné à payer au défendeur la somme de \$5,000, plus les intérêts et les frais de procédure.

Le juge en chef a également rendu un verdict en faveur de M. R. Lafontaine dans une autre affaire.

Le demandeur a été condamné à payer au défendeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de procédure.

Le juge en chef a également rendu un verdict en faveur de M. R. Lafontaine dans une autre affaire.

Le demandeur a été condamné à payer au défendeur la somme de \$5,000, plus les intérêts et les frais de procédure.

Le juge en chef a également rendu un verdict en faveur de M. R. Lafontaine dans une autre affaire.

Le demandeur a été condamné à payer au défendeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de procédure.

Le juge en chef a également rendu un verdict en faveur de M. R. Lafontaine dans une autre affaire.

Le demandeur a été condamné à payer au défendeur la somme de \$5,000, plus les intérêts et les frais de procédure.

Le juge en chef a également rendu un verdict en faveur de M. R. Lafontaine dans une autre affaire.

Le demandeur a été condamné à payer au défendeur la somme de \$10,000, plus les intérêts et les frais de procédure.

Le juge en chef a également rendu un verdict en faveur de M. R. Lafontaine dans une autre affaire.

Le demandeur a été condamné à payer au défendeur la somme de \$5,000, plus les intérêts et les frais de procédure.

Le juge en chef a également rendu un verdict en faveur de M. R. Lafontaine dans une autre affaire.

FINANCE et COMMERCE

BOURSE DE MONTREAL. Cours fournis par M. L. J. FORBET & Co. courtiers en valeurs de bourse, grains et provisions, No 1115 rue Notre-Dame, Montréal.

BOURSE DE MONTREAL. Cours fournis par M. L. J. FORBET & Co. courtiers en valeurs de bourse, grains et provisions, No 1115 rue Notre-Dame, Montréal.

BOURSE DE MONTREAL. Cours fournis par M. L. J. FORBET & Co. courtiers en valeurs de bourse, grains et provisions, No 1115 rue Notre-Dame, Montréal.

BOURSE DE MONTREAL. Cours fournis par M. L. J. FORBET & Co. courtiers en valeurs de bourse, grains et provisions, No 1115 rue Notre-Dame, Montréal.

BOURSE DE MONTREAL. Cours fournis par M. L. J. FORBET & Co. courtiers en valeurs de bourse, grains et provisions, No 1115 rue Notre-Dame, Montréal.

BOURSE DE MONTREAL. Cours fournis par M. L. J. FORBET & Co. courtiers en valeurs de bourse, grains et provisions, No 1115 rue Notre-Dame, Montréal.

BOURSE DE MONTREAL. Cours fournis par M. L. J. FORBET & Co. courtiers en valeurs de bourse, grains et provisions, No 1115 rue Notre-Dame, Montréal.

BOURSE DE MONTREAL. Cours fournis par M. L. J. FORBET & Co. courtiers en valeurs de bourse, grains et provisions, No 1115 rue Notre-Dame, Montréal.

BOURSE DE MONTREAL. Cours fournis par M. L. J. FORBET & Co. courtiers en valeurs de bourse, grains et provisions, No 1115 rue Notre-Dame, Montréal.

BOURSE DE MONTREAL. Cours fournis par M. L. J. FORBET & Co. courtiers en valeurs de bourse, grains et provisions, No 1115 rue Notre-Dame, Montréal.

BOURSE DE MONTREAL. Cours fournis par M. L. J. FORBET & Co. courtiers en valeurs de bourse, grains et provisions, No 1115 rue Notre-Dame, Montréal.

Dans la Capitale

Obituaire. Nous avons appris avec regret la mort de M. A. O. Mousseau, employé au Secrétariat d'Etat.

Un sermon. Le Rév. R. Palmer, dans son sermon à l'église St. Joseph, dimanche, s'est fortement élevé contre les théâtres.

Mariage. Ce matin, à l'église Notre-Dame de Montréal, a eu lieu le mariage de M. E. J. Langvin, greffier du Sénat, et frère de Sir Hector J. Langvin, à Mademoiselle Giroux.

Club St. Hubert. La compétition mensuelle du club de tir St. Hubert aura lieu samedi prochain.

Curieuse trouvaille. En faisant le nettoyage des égouts au coin des rues Slater et Kent, les journaliers ont découvert trois paires de vieilles bottes qui obstruaient le cours de l'eau.

Contrainte. Ce matin, le magistrat de police O'Gara, voyant que les représentants de la presse n'étaient pas confortablement installés dans le petit coin qui leur est assigné, a donné l'ordre de transporter la table des reporters à un autre endroit.

Personnel. M. Henry Ayles, avocat d'Aylmer, était en ville aujourd'hui.

Sur la rue. La Compagnie d'Express Canadienne a ouvert une nouvelle branche à Hull et à divers endroits dans la ville pour l'avantage du public.

Le bateau traversier entre Ottawa et Hull cessera ses traversées régulières le 25 courant.

Il y aura ce soir première réunion du comité d'enquête de l'aqueduc.

Le bateau traversier entre Ottawa et Hull cessera ses traversées régulières le 25 courant.

L'Assemblée régulière de la Société St. Thomas a eu lieu hier soir.

M. l'échevin Brown assistait à la séance du conseil de ville hier soir.

Une grande émination régnera aujourd'hui dans la ville au sujet de l'élection d'un échevin pour le quartier By.

Notre marché était assez abondamment pourvu de denrées de toutes sortes, ce matin.

Après une nouvelle tempête de neige, hier soir, le temps aujourd'hui est au beau et les cabaleurs en profitent.

Le gardien de la station du feu No. 5, M. Jos. Favreau, prendra possession de ses nouveaux quartiers demain.

M. N. Renaud, bien connu parmi les marchands de bois, engage des hommes pour les chantiers, chez M. W. O. McKay.

M. l'échevin Lewis, du quartier Wellington, a annoncé, hier soir, au conseil de ville, qu'il ne se présenterait pas aux prochaines élections municipales.

M. le maire Stewart sera de nouveau candidat aux prochaines élections de janvier.

COURRIER DE HULL.

Le conseil de ville de Hull s'est réuni à 2 hrs. cette après midi, à l'hôtel de ville.

L'Assemblée de l'Union St. Joseph, tenue hier soir, à la salle ordinaire des séances, il a été décidé d'acheter deux statues qui devront être placées à l'intérieur et à l'extérieur de la nouvelle salle.

Les membres de l'Union St. Thomas se réuniront demain soir à la salle St. Joseph.

Les membres du club de raquettes "Le National", se réuniront tous les mercredis soir, à partir de demain, à l'ancienne salle St. Joseph, rue Principale.

Cinquante hommes, employés chez M. E. B. Eddy, durant la saison d'été, sont partis, hier soir, pour les chantiers.

Les conservateurs de Hull se réuniront, vendredi soir, pour se former en association.

Le Dr. J. B. Leduc, herboriste, bien connu de Montréal, est à Hull depuis quelques jours pour affaires professionnelles.

Les marchands de Hull, qui désirent annoncer dans le Canada, pourront s'adresser au No. 154, rue Principale, bloc Poulin.

Les planches sur les marches extérieures des édifices publics ont été posées.

Les accidents dans les chantiers sont très fréquents depuis quelque temps. Le cadavre d'un jeune homme du nom d'Adrien Proulx, a été recue hier par la famille de l'infortuné, qui a été victime d'un accident au moment où il travaillait dans l'un des chantiers de MM. Perley et Pattee, à l'endroit appelé rivière de Montréal, près de l'émbarcadere.

CONSEIL-DE-VILLE

A une assemblée spéciale du Conseil-de-Ville tenue hier soir étaient présents Son Honneur le maire et les échevins: Hutchinson, Dalglis, Cox, Monk, Whillans, Honey, Askwith, Henderson, Lewis, Borthwick, O'Leary, O'Keefe, Bingham, Durocher, Desjardins et Roger.

Lue une lettre de MM. Valin et Adam, avocats, réclamant une somme de \$1,000 au nom d'une dame Savard, pour blessures infligées par suite d'une chute dans un canal sur la rue St. André, où aucune lumière n'avait été allumée.

Le rapport du comité des marchés est ensuite soumis. Il recommande la vente de viande et de poisson en dehors des marchés pourvu que les contribuables situés à 400 verges du lieu désigné à cet effet ne s'y opposent pas.

Le rapport du comité des marchés est ensuite soumis. Il recommande la vente de viande et de poisson en dehors des marchés pourvu que les contribuables situés à 400 verges du lieu désigné à cet effet ne s'y opposent pas.

M. l'échevin Lewis se lève et parle en faveur de l'adoption du rapport, il prononce une réplique de la part de l'échevin Cox.

Pour clore le débat, l'échevin O'Keefe propose que le rapport soit déposé au comité qui devra l'amener de façon à ce que la distance de l'endroit fixé pour la vente de la viande et du poisson soit de 600 verges au lieu de 400.

L'échevin Roger dit aussi quelques mots sur le sujet et finalement la motion de l'échevin O'Keefe est mise aux voix et adoptée par 12 contre 4.

Le onzième rapport au sujet de la coupe de la glace sur la rivière Rideau et Ottawa est ensuite soumis. Ce rapport condamne toute la glace employée pour consommation provenant de la rivière Rideau et de la rivière Ottawa, au bas des chutes.

M. l'échevin Durocher propose et appuie sa motion à l'effet que MM. les bouchers aient la permission de couper la glace aux endroits ci-dessus désignés pour les fins de conservation de la viande dans leurs réfrigérateurs.

L'échevin Honey s'oppose à l'adoption de cette motion; de même que l'échevin Whillans qui prétend que la chose a été décidée antérieurement et qui ne s'explique pas comment il se fait que M. l'échevin Durocher soit en faveur de l'emploi de la glace de la rivière Rideau pour la conservation de la viande.

L'échevin Bingham, en sa qualité de membre du comité de santé dit que cette glace peut certainement être employée par MM. les bouchers sans aucun danger, l'échevin Honey s'oppose entièrement à cette idée.

M. l'échevin Durocher dit que la glace de la rivière Ottawa au-dessous des Chaudières, est aussi bonne que partout ailleurs; il ne se rappelle pas non plus que l'eau de la rivière Rideau ait jamais été analysée et déclarée impure, du moins si la chose a été faite, comme le croit l'échevin Whillans, le conseil n'en a jamais été informé.

M. l'échevin O'Leary prétend que la glace de la rivière Rideau est de beaucoup préférable à celle de la rivière Ottawa.

M. l'échevin Honey réplique que l'eau de la rivière Rideau est loin d'être pure; il croit que si l'échevin O'Leary allait faire visiter sur les bords de la rivière Rideau, près du pont Hardman, vers le mois d'été, cela changerait vite ses idées au sujet de la pureté de la glace qui est coupée sur cette rivière.

Les échevins Lewis et Cox parlent aussi sur la question s'opposant à la coupe de la glace sur la rivière Rideau pour quelque objet de consommation que ce soit.

M. l'échevin Desjardins qui se prononce en faveur de l'adoption de la motion de M. l'échevin Durocher. L'amendement est ensuite mis aux voix et perdu avec le résultat suivant: 11 contre 5.

M. l'échevin Lewis propose alors un sous-amendement qui est mis aux voix et perdu par 10 contre 6.

La motion demandant l'adoption du rapport ayant ensuite été mise aux voix donne le résultat suivant: 8 contre 8. Son Honneur le Maire votant en faveur de l'adoption du rapport.

Proposé par l'échevin Durocher, secondé par l'échevin Cox que le rapport du comité des Propriétés soit adopté. L'échevin Henderson s'y oppose, mais après quelques explications de M. l'échevin Durocher Président du comité des Propriétés, le rapport est adopté.

Le Greffier fait ensuite lecture du règlement concernant l'annexion de la ville d'Ottawa avec Stewarston et Rochesterville.

Proposé par l'échevin O'Keefe, secondé par l'échevin Durocher, que ce rapport soit renvoyé devant le nouveau conseil, le conseil actuel n'ayant pas le pouvoir de décider tout ce qui se rattache à ce rapport.

M. l'échevin Henderson propose, secondé par M. l'échevin Askwith que le conseil se forme en comité avec l'échevin Monk au fauteuil.

M. l'échevin Whillans propose, secondé par l'échevin Roger que le rapport soit imprimé et distribué aux échevins avant qu'ils soient appelés à voter sur la question, et qu'une assemblée spéciale de ce conseil soit convoquée à une date rapprochée afin de discuter le rapport. Adopté.

Plusieurs échevins étant sortis le quorum fit défaut et à coup et le Greffier se vit forcé de cesser la lecture d'une infinité de règlements. Le quorum ayant été de nouveau été complété sur proposition de l'échevin Monk, secondé par l'échevin Cox, la première lecture de divers règlements concernant des améliorations locales est faite.

L'échevin Desjardins propose ensuite que le trésorier soit autorisé à prélever sur l'état de diverses sommes dépensées pour fins d'améliorations locales, égouts, etc., et que cet état soit soumis au conseil aussitôt que possible. Adopté.

Sur motion de l'échevin Durocher secondé par l'échevin Bingham, la séance s'ajourne à 11 heures.

SOCIÉTÉ STE ELIZABETH

La ralle en faveur de la société Ste Elizabeth a attiré hier, au concert de la rue Water, un grand nombre de dames.

Tout s'est passé avec beaucoup d'entrain et une vive gaieté. Madame Laliberté par son heureux nombre 18 a gagné le Prie-Dieu et Madame Ph. Morin, par le plus petit nombre au en partage les couvre-pieds. Madame L. Oumista mérite un élogé au lieu pour avoir vendu le plus grand nombre de billets.

Ces objets ont été donnés, le Prie-Dieu par Madame Gratton, le couvre-pieds par Madame E. Lavardure, le huilier par Madame H. Valiquette.

Les recettes de la ralle se sont élevées à \$83.00. Ce joli montant fait honneur aux dames de la Société Ste. Elizabeth, et plus particulièrement à Madame M. A. Boulay, présidente, et Madame L. Fosy, vice-présidente.

Vers 4 heures a eu lieu la bénédiction du Saint Sacrement donnée par M. L. Campeau. Toutes les dames y assistaient. Le chant sous la direction de Madame Ph. Boulay a été exécuté d'ordinaire exécuté avec beaucoup d'ensemble et de précision. Le chant de l'ava Maria par Madame O. Boudreau a été magnifique.

NOTRE FEUILLETON

Nous commençons aujourd'hui, un feuilleton des plus intéressants que nos lecteurs et surtout nos lectrices ne manqueraient pas de suivre avec attention. C'est un épisode de la guerre du Sud contre le Nord.

On trouvera dans la lecture de ce feuilleton un charme tout particulier. Le style en est soigné et l'intrigue des mieux réussie.

Le mari de Marguerite, n'a jamais été publié à Ottawa; c'est une excellente traduction par madame de la Houssaye, d'un roman américain de l'intérêt le plus vif et qui fera les délices de nos lecteurs du Canada. C'est une excellente occasion pour les personnes aimant la bonne et saine littérature de s'abonner à notre journal.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Mardi 22 nov.—Un seul délinquant comparait pour s'être enivré, ce matin: W. Wright; il est renvoyé à demain.

La Cour s'occupe ensuite d'une cause à propos d'un chien qui a eu le nez coupé. L'animal était la propriété de M. Marino; un vieillard du nom de James Walker est accusé d'avoir infligé une blessure à la queue de l'animal avec un couteau de jardinier, au moment où ce dernier se trouvait le nez dans une fente de clôture, là où probablement il n'avait pas d'affaire. Plusieurs témoins, ont entendus de part et d'autre et finalement la cause se termine par l'imposition d'une amende de \$1 et les frais que M. Walker devra payer pour avoir massacré le museau du chien en question. M. J. L. Olivier occupe pour la défense.

Cette cause a son pendant: M. Walker poursuit M. Marino pour langage insultant à son adresse. La cour ayant entendu les témoins acquiesce M. Marino. Voilà comment se termine l'affaire du chien.

Pat Saddler, vieillard infirme et marchant à peine, comparait pour avoir été trouvé errant sur la rue; il est envoyé en prison.

James Pollock, comparait de nouveau pour avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes. Sur sa promesse de remettre l'argent qu'il a ainsi gardé en sa possession, il est acquitté.

DECES

M. A. O. Mousseau, du Dept. des Impressions Publiques est décédé lundi matin, 21 Novembre 1887, à l'âge peu avancé de 30 ans. Les funérailles auront lieu demain matin, (mercredi), le convoi funèbre laissera sa demeure, 126 rue Cabot, à 8 1/2 hrs. a. m. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ON DEMANDE

20 PETITS GARÇONS pour vendre le Journal. S'adresser à ce bureau.

Aux amateurs de Tabac Canadien, Tabac Can et Petit Havann 1 Allez chez Fortin et Laviolette 26, rue Hiénaux, Ottawa, 22 Nov. 1887-12.

AVIS LE MEILLEUR ENDROIT A OTTAWA Pour acheter des PATINS C'EST CHEZ BURKETT 100, Clochettes pour sieghe, Venez et voyez par vous-mêmes. TMS. BURKETT, 115 RUE RIDEAU.

APÉRITIFS, STOMACHIQUES, PURGATIFS & DÉPURATIFS Ils guérissent et préviennent les maladies qui se rattachent à l'ENGORGEMENT des INTÉSTINS, telles que: Manque d'appétit, Migraine, Constipation, Anas de Bile, Congestion de Foie, du Pancréas et du Cerveau, etc. TMS IMBIES ET CONTRAITS. L'usage de ce sirop est à recommander, avec le mal VÉRITABLES. 1/2 Ounce (15 grains) 2/3 Ounce (20 grains) 1 Ounce (30 grains) 1/2 Ounce (15 grains) 2/3 Ounce (20 grains) 1 Ounce (30 grains) Québec: P. LA MORIN & Co. Montréal: LAVIOLLETTE & NELSON. ET PRINCIPALES PHARMACIES DU CANADA.

Chez tous les Parfumeurs et Coiffeurs de France et de l'Étranger La VELOUTINE Crème de Riz spéciale PRÉPARÉE AU BISMUTH Par CH. FAY, Parfumeur 9, Rue de la Paix, 9 - PARIS

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition de Havre 1887 CORNICIDE RUSSE Guérison certaine sans douleur dans l'espace de 4 à 6 jours par le CORNICIDE RUSSE Spécifique unique (Consultez le Prospectus). Dépôt général: PHARMACIE CENTRALE, 50, Faubourg Montmartre, PARIS A. OHLBERG & F. X. VALADE.

Les Pilules de Vallet ne sont pas argentées, le nom Vallet est imprimé en noir sur chaque pilule blanche. ont été approuvées par l'Académie de Médecine de Paris et autorisées par arrêté ministériel. sont très efficaces pour guérir l'anémie, les pâles couleurs, les pertes blanches, donnent aux jeunes la ténacité perdue par la croissance rapide, la maladie, les excès. sont très confortables. Refuser tout faux non portant pas la signature du Docteur Vallet. PARIS - 19, RUE JACOB, 19 - PARIS. En vente à la pharmacie du Pilon Rouge, 455 rue Sussex.

DÉCOUVERTE PLUS D'ASTHME POUDEUR CLÉRY - Se vend partout. En vente à la pharmacie du Pilon Rouge, 455 rue Sussex.

ALP. JULIEN ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÉBRES. Tout ordre exécuté avec promptitude. No. 265 RUE DALHOUSIE. Résidence privée 261. Ottawa, 19 Nov. 1887-11.

STATUTS DU CANADA ET PUBLICATIONS OFFICIELLES. Les Statuts et autres Publications du Gouvernement du Canada, sont en vente à ce bureau. Assés des Actes et parts. Liste de prix envoyée sur demande. Statuts révisés, actuellement prêts. Prix de deux volumes \$5.00. B. CHAMBERLIN, Imprimeur de la Reine et contrôleur de la papeterie. Dépôt des Imprimeries, Publications et de la Papeterie. Ottawa, Mars 1887. 131me.

ENTREPOTS De Douane Sous-bassement du Bureau de Poste. C. NEVILLE EPICIER No. 118 Rue Rideau, Ottawa. Importe directement des vins purs et liquéurs d'Europe et de France. Statuts révisés, actuellement prêts. Ottawa, 19 Nov. 1887-11.

H. H. PIGEON & Co. Importateur de marchandises sèches d'Europe et de point. Reconnu pour vendre meilleur marché qu'ailleurs. Cet antique spécialisé dans les Étoffes à Manteaux et à Robes. Enseigne de la Boule D'Or 551 Rue Sussex Ottawa (Coin de la rue George) Ottawa, 19 Nov. 1887-11.

L. N. LOYER Nouveau Magasin de Vins, Liqueurs et d'Épiceries. No. 105 Coin des Rues Sussex et Clarence, Ottawa. M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'Épicerie dans ses moindres détails. Il espère par sa prompt attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage. 21-11-87-11.

Restaurant Terrapin 11 & 13 Rue O'Connor, Ottawa. JOHN HUCKELL PROPRIÉTAIRE. REPAS À TOUTES HEURES. Meilleur choix de vins, liqueurs et cigares constamment en mains. Huîtres et Venaison sur leur saison. Salle de Billard et de Pool La plus belle de la cité. JOHN HUCKELL Ottawa, 19 Nov 1887-11.

Hotel International 12 ET 14 RUE GEORGE, OTTAWA. Prix de la pension pour les voyageurs: \$1.00 par jour. Table d'hôte, \$3.00 par semaine. Excellent menu, Beefsteak, tranches de mouton, huîtres en tous genres, venaison durant la saison, à ordre et sous le plus court avis. On trouve constamment à la buvette le meilleur choix de vins, liqueurs et cigares importés directement. On sollicite une visite. J. W. LANOTOT Propriétaire. Ottawa, 19 Nov. 1887-11.

W. E. Brown Manufacturier et Marchand DE CHAUSSURES EN GROS A transporté son établissement au NO. 61 RUE RIDEAU. (Porte voisine de M. Wall, épicer.) Ottawa, 19 Nov. 1887-11.

Ed. O'Leary, No. 514, RUE SUSSEX. L'assortiment le meilleur, le mieux choisi et à plus bas prix à Ottawa, de Hards (chaussures) et articles de toilette pour messieurs. Pour l'élégance et le fini dans les habillements on est prêt de jager par une visite. Ottawa, 19 Nov. 1887-11.

Dans votre propre intérêt AFIN D'AVOIR DE BONS BARGAINS, ALLEZ AU NO. 512, RUE SUSSEX. CHAUSSURES De toutes descriptions à des prix à portée de toutes les bourses. VENEZ-UN! VENEZ-TOUS! Patrick Farrell, Ottawa, 19 Nov 1887-12m.

AVIS RELATIFS AUX PASSEPORTS Les personnes qui ont besoin de passeports du Gouvernement Canadien, doivent s'adresser à ce Département, et accompagner leur demande de la somme de quatre piastres, honoraires fixés par le gouverneur en Conseil. G. POWELL, Sous-Secrétaire d'Etat, Ottawa, 19 Novembre 1887.

Restaurant Terrapin 11 & 13 Rue O'Connor, Ottawa. JOHN HUCKELL PROPRIÉTAIRE. REPAS À TOUTES HEURES. Meilleur choix de vins, liqueurs et cigares constamment en mains. Huîtres et Venaison sur leur saison. Salle de Billard et de Pool La plus belle de la cité. JOHN HUCKELL Ottawa, 19 Nov 1887-11.

Hotel International 12 ET 14 RUE GEORGE, OTTAWA. Prix de la pension pour les voyageurs: \$1.00 par jour. Table d'hôte, \$3.00 par semaine. Excellent menu, Beefsteak, tranches de mouton, huîtres en tous genres, venaison durant la saison, à ordre et sous le plus court avis. On trouve constamment à la buvette le meilleur choix de vins, liqueurs et cigares importés directement. On sollicite une visite. J. W. LANOTOT Propriétaire. Ottawa, 19 Nov. 1887-11.

Restaurant Terrapin 11 & 13 Rue O'Connor, Ottawa. JOHN HUCKELL PROPRIÉTAIRE. REPAS À TOUTES HEURES. Meilleur choix de vins, liqueurs et cigares constamment en mains. Huîtres et Venaison sur leur saison. Salle de Billard et de Pool La plus belle de la cité. JOHN HUCKELL Ottawa, 19 Nov 1887-11.

Hotel International 12 ET 14 RUE GEORGE, OTTAWA. Prix de la pension pour les voyageurs: \$1.00 par jour. Table d'hôte, \$3.00 par semaine. Excellent menu, Beefsteak, tranches de mouton, huîtres en tous genres, venaison durant la saison, à ordre et sous le plus court avis. On trouve constamment à la buvette le meilleur choix de vins, liqueurs et cigares importés directement. On sollicite une visite. J. W. LANOTOT Propriétaire. Ottawa, 19 Nov. 1887-11.

Hotel International 12 ET 14 RUE GEORGE, OTTAWA. Prix de la pension pour les voyageurs: \$1.00 par jour. Table d'hôte, \$3.00 par semaine. Excellent menu, Beefsteak, tranches de mouton, huîtres en tous genres, venaison durant la saison, à ordre et sous le plus court avis. On trouve constamment à la buvette le meilleur choix de vins, liqueurs et cigares importés directement. On sollicite une visite. J. W. LANOTOT Propriétaire. Ottawa, 19 Nov. 1887-11.

FEUILLETON DU "CANADA"

MARI DE MARGUERITE

CHAPITRE II JÉROME McVANE

Léassé seul au pied de l'escalier, Jérôme McVane retourna sur le perron et, s'appuyant à une colonne entourée de lierre, jeta un coup d'oeil pensif à la lune qui se levait derrière les grands arbres. Il pensait à ce mariage dont sa cousine venait de parler si légèrement et se disait que, malgré tout, cette détermination d'enfant gâtée, de refus fait en riant et reçu en riant, pourraient bien porter un coup fatal à ses espérances. Jérôme n'était certes pas ce qu'on appelle un ambitieux dans toute l'application du mot: il ne se serait jamais marié à une femme vieille, laide ou sottie pour toutes les fortunes du monde, mais Marguerite était si jolie qu'il était bien permis de l'épouser sans éprouver une grande passion pour elle, car nous l'avons déjà dévoté, Jérôme McVane ne ressentait qu'une bonne et franche amitié pour sa petite cousine. Il se disait encore, bien bas peut-être, que le mari de la riche miss McVane mènerait une vie bien plus agréable que celle du jeune avocat, obligé comme il l'était de livrer une lutte opiniâtre aux besoins journaliers.

George McVane, le grand père de Marguerite et le propriétaire de la magnifique habitation où nous venons de pénétrer, était resté veuf à vingt-cinq ans: de plusieurs enfants qu'il avait eus, un seul lui restait, Alex McVane, le père de notre petite héroïne. Ce fils devint l'idole de son père qui, pour cet enfant, renonça à un second mariage, vivant entièrement pour lui et par lui.

A vingt-trois ans, Alex épousa une des plus riches héritières de la Virginie et cette fortune vint se joindre à celle déjà immense de la famille McVane.

Une année après son mariage, la jeune femme mourut en donnant le jour à Marguerite, et deux ans plus tard, Alex l'avait rejointe dans la tombe, laissant à son père pour toute consolation, une petite fille qui commençait à peine à parler et à marcher.

Ah! disons-le bien vite, cette petite fille devint l'idole de son grand père, comme son père l'avait été autrefois; aucun mot pour exprimer le culte qu'il portait au chérubin aux cheveux bouclés, Marguerite était tout pour lui: il ne pouvait la perdre de vue un seul instant; à table, il la lui faisait à ses côtés; elle était sa compagne dans toutes ses promenades, et la nuit même il se levait souvent pour aller la regarder dormir dans le petit lit qui occupait la chambre voisine de la sienne.

La volonté de Marguerite faisait loi; son grand père donnait l'exemple de l'obéissance, et faut-il l'avouer? la petite reine en pantalottes et en tablier gouvernait toute la maison en vrai tyran qu'elle était.

Les années s'écoulaient, Marguerite grandit, et une gouvernante et toute sorte de maîtres, furent appelés à l'habitation; il était temps de commencer l'éducation de la jeune héritière; mais celle-ci au lieu d'étudier passait son temps à se quereller avec les maîtres et gouvernantes, et les renvoyait, les changeait selon son caprice. On pense bien que son éducation dut souffrir d'un semblable état de choses. Quand l'idée lui en prenait, elle quittait la chambre d'école pour aller courir à cheval, au milieu de la campagne et de la forêt, avançant ouvertement qu'il lui était plus facile de faire sauter une barrière à son cheval arabe que de conjuguer les verbes français dont on lui essait la tête. Les aboiements de ses chiens avaient plus de mélodie à son oreille que tous les morceaux de musique qu'on essayait de lui enseigner sur le piano, et elle disait insolemment à la gouvernante et même à son grand père qu'elle était mille fois plus intéressée dans les aventures de Jack Sheppard et de Claude Duval que dans celles de la révolution américaine. Elle montait à cheval comme une écuyère de Franconi, elle jouait au billard, chassait avec grand papa, courait avec ses chiens ou s'enfermait à clef dans sa chambre, pour lire un roman nouveau. De temps à autre, l'idée d'étudier lui venait et comme elle était d'une intelligence remarquable, elle apprenait pendant ces rares moments les leçons qu'elle mettait souvent de côté pendant bien des jours.

Quelquefois, monsieur McVane s'inquiétait du grand amour de Marguerite pour la lecture; alors, il faisait appeler la gouvernante du moment et lui défendait de permettre à son élève la lecture d'un seul roman; mais notre petite fille se fâchait, elle bondait grand papa, battait sa gouvernante et allait quelquefois jusqu'à menacer de se laisser mourir de faim, et bien vite on lui rendait ses auteurs favoris.

Ne soyons donc pas étonnés, qu'avec la tête farcie de héros de romans, Marguerite ait refusé son cousin Jérôme. Son idéal (elle nous l'a dit) était un beau jeune homme aux cheveux noirs, aux yeux mélancoliques et nullement ce cousin blond et gai qu'on voulait lui imposer. Elle rêvait le mystère dans l'amour, un amant pauvre qu'elle élèverait jusqu'à elle, un brigand même, un criminel que son amour purifierait. Convenons qu'avec de pareilles idées, le petite folle ne pouvait trouver rien de bien romantique dans Jérôme McVane, le jeune avocat de New-York.

Et cependant, grand papa avait décidé, dans son for intérieur que Marguerite n'épouserait personne autre que ce petit avocat. Jérôme était cousin éloigné de M. McVane auquel son père l'avait confié en mourant. Le généreux Virginien adopta de cœur l'enfant qui par lui-même n'avait aucune fortune; il lui fit donner une brillante éducation et se promit de lui faire épouser plus tard sa petite fille si le ciel se montrait digne d'une pareille faveur. Le vieillard avait plus d'une raison de désirer cette union: d'abord, comme Marguerite l'a déjà observé, il tenait à conserver à sa petite fille ce nom de McVane dont il était si fier; secondement, en la donnant à Jérôme, il savait que son enfant chérie ne le quitterait pas, et cet espoir de la garder toujours près de lui, lui faisait ardemment ce mariage.

Jérôme, de sept années plus âgé que Marguerite, fut envoyé à Columbia où il gagna avec plus grands honneurs. Il avait surpassé les espérances de son bienfaiteur; c'était un modèle de conduite exemplaire, il était intelligent, cansait bien et son ensemble plaisait quoiqu'en pût dire Marguerite.

Monsieur McVane qui, plusieurs fois avait visité son jeune parent au collège et ensuite à New-York, qui l'aimait et l'admirait, se dit qu'il était impossible qu'il ne convint pas à sa petite fille et il déclara à celle-ci qu'il lui faudrait, à l'avenir, considérer son cousin Jérôme comme son futur époux. L'enfant gâtée n'avait rien répondu, nous savons pourquoi.

Jérôme, de son côté, connaissait les projets de son protecteur et attendait patiemment que le moment de les mettre à exécution arrivât. Deux semaines environ avant son arrivée à l'habitation, il avait reçu la lettre suivante:

"Mon cher garçon,—Tu dois être fatigué de mourir de la vie que tu mènes dans cet horrible New-York, et je suppose que l'air de la campagne ne pourra te faire que du bien. Viens nous voir si les clients te le permettent. Le 16 de ce mois est le quinzième anniversaire de la naissance de ma petite Marguerite. (Comme le temps passe!) Nous serons enchantés tous les deux de l'avoir près de nous pour nous aider à fêter dignement cet heureux jour. Ton parent et ami, "GEORGE B. McVANE."

Ce billet était bien court, bien simple, mais, pour Jérôme il avait une signification toute particulière. L'époque était enfin arrivée; la petite héritière devenait femme et il était temps de commencer le siège. D'autres pourraient bien, si l'on ne se pressait, venir lui contester ce prix auquel il aspirait, et il lui fallait être le premier dans l'arène. Il y a cinq ans qu'il avait quitté l'habitation, et pendant ces cinq années, il n'avait pas une seule fois vu Marguerite. Mais, il se rappelait si bien tous les incidents du jour de départ!